

SYSTÈME DE POSE COLLÉE

INSTRUCTIONS DE POSE

SYSTÈME DE POSE COLLÉE JUNCKERS

C 1.0	Informations générales
C 1.3	Description du système de pose collée
C 1.3.1	Informations prescripteur
C 1.3.2	Instructions de pose

Fig. 1

AVANT LA POSE

Le bâtiment doit être sec et étanche. Le système de chauffage doit avoir été installé et testé au préalable, et fonctionner si la pose a lieu pendant la saison de chauffage. Les éléments en béton coulé, notamment les douilles destinées aux poteaux de jeu et autres accessoires, les plâtres, ragréages, et autres travaux susceptibles de favoriser l'humidité du bâtiment comme les sous-couches de peinture doivent être achevés.

L'humidité relative dans le bâtiment doit être comprise entre 35 et 65% et la température doit avoisiner 20°C. La surface de la sous-construction doit être uniforme, ferme, propre et suffisamment sèche (valeur attestée par une mesure de contrôle), voir Section 2 ci-dessous. Le taux d'humidité de la sousconstruction en bois ne doit pas excéder 12%.

Les lames doivent être posée immédiatement après leur livraison. L'emballage des ballots ne doit être retiré qu'au moment de la pose.

Note : Lire attentivement ces instructions avant le début de la pose.

En cas de doute, contactez votre distributeur Junckers avant d'installer le parquet.

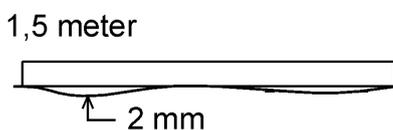


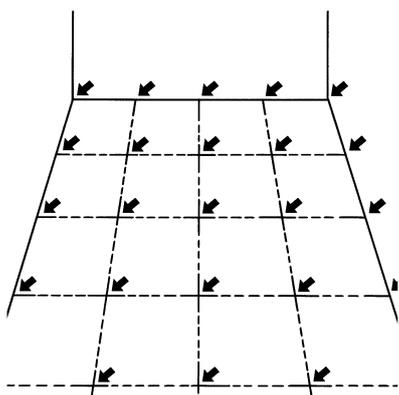
Fig. 2

1. SOUS-CONSTRUCTION

La sous-construction doit être nivelée avec une tolérance de 2 mm sous une règle de 1,5 m (tolérance de 3 mm sous la règle de 2 m).

La surface doit être lisse et exempte de toute rugosité. Tout irrégularité doit être mise à niveau au préalable.

Pour que la surface soit suffisamment ferme et propre pour une adhésion optimale, la sousconstruction doit être mastiquée ou poncée avant la pose.



2. PROTECTION CONTRE L'HUMIDITÉ

Avant la pose, assurez-vous que l'humidité résiduelle du béton n'excède pas 65 % HR.

Note : En cas de chauffage au sol, appliquez une couche de résine anti humidité Junckers et assurez vous que le système de chauffage soit éteint pendant la pose.

Quadrillez la surface du sol en modules d'environ 5 à 10 m² . Effectuez les mesures à chaque intersection du quadrillage, en utilisant un humidimètre pour matériau capacitif pour localiser les zones qui présentent le taux d'humidité relative le plus élevé. Mesurez ensuite l'humidité résiduelle des zones à forte humidité relative à l'aide d'une bombe à carbure, voir C 1.3.

Note : Une certaine connaissance et expérience de la mesure d'humidité sont nécessaires pour interpréter et évaluer correctement le taux d'humidité d'une structure. Ces mesures doivent donc être effectuées par un spécialiste

IMPORTANT : Utiliser le film pare vapeur Junckers si le taux d'humidité résiduelle excède le taux d'humidité relative maximum, voir H 6.1.

Fig. 3

3. POSE DU PARQUET COLLÉ

Assurez-vous de choisir la bonne spatule.

- Sous-planchers à base de bois et sous-planchers en béton, il n'est pas obligatoire d'utiliser la barrière anti-humidité liquide Junckers sauf si nécessaire suite à mesure de l'humidité relative su sol : Utiliser la spatule adhésive en plastique Junckers.
- Sols apprêtés avec la barrière anti humidité liquide Junckers : utilisez la spatule adhésive métallique Junckers B11.

Cela garantit de laisser la bonne quantité d'adhésif.

La spatule est maintenue à un angle de 45°. Appliquer 0,5-0,6 litre par m² sur une surface équivalente à 3-4 rangées de lames de parquet à la fois. Ne dépassez jamais une zone dans laquelle les lames de plancher peuvent être installées dans les 40 minutes.

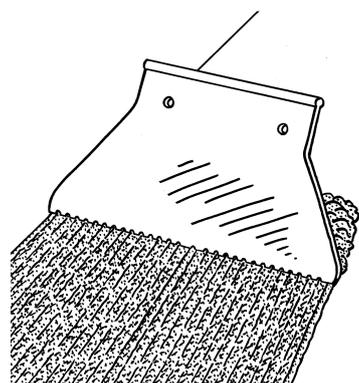


Fig. 4

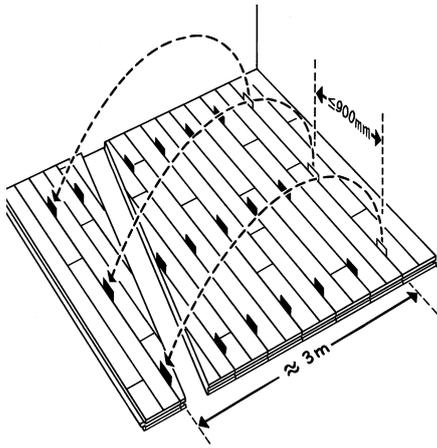


Fig. 5

4. INSTALLATION ET MESURE SELON LA RÈGLE DES 10 LAMES

Presser les lames fermement sur la colle humide et placer les lames avec les espaceurs entre chaque rangée à 900 mm maximum pour obtenir la mesure désirée selon la règle des 10 lames.

Pour les bâtiments dont l'humidité relative de l'air est d'environ 65%, utiliser des espaceurs de 0,4 mm si la pose collée s'effectue sur un rez-de chaussée en béton (mesure des 10 lames= 1294, 1404, 1854 mm). Sur les sous-contructions en bois au rez-de chaussée et en béton dans les étages, utiliser des espaceurs de 0,2 mm (mesure des 10 lames= 1292, 1402, 1852 mm). Dans les bâtiments où l'humidité de l'aire excède 65%, voir C 1.3.1.

Pendant la pose, veiller à ce que le nombre d'espaceurs utilisés correspondent à 3 m dans le sens de la pose, de façon à pouvoir les retirer (selon l'ordre de pose/ premiers posés=premiers retirés) et les réutiliser après le séchage/durcissement suffisant de la colle.

Pour la pose des lames en Pont de Bateau, la mesure des 10 lames doit toujours être de 1298, 1408 ou 1858 mm. Dans ce cas, les espaceurs sont inutiles.

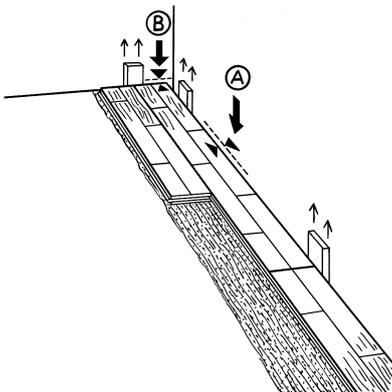


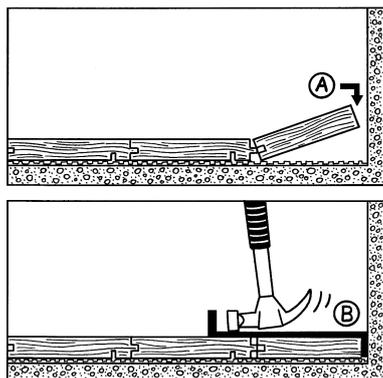
Fig. 6

5. INSTALLATION ET ESPACES DE DILATATION

Presser les lames sur la colle humide et les accoler sans les serrer de manière à ce que les 10 lames recouvrent la largeur définie dans la section.

Les espaces de dilatation au niveau du mur et autres points fixes doivent être de 1,5 mm par mètre linéaire en largeur de chaque côté (A), et 1 mm par mètre linéaire en longueur de chaque côté (B), avec un minimum de 12 mm.

Utiliser des cales ou des espaceurs temporaires entre le mur et la lame pour former l'espace de dilatation.



6. MOTIF DES LAMES

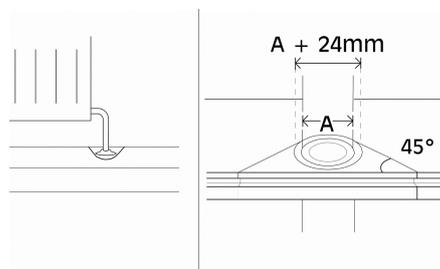
Poser les lames selon un motif irrégulier. Répartir les bouts de lame en les éloignant le plus possible les uns des autres. Toutefois, la distance (A) entre les bouts de lames et 2 rangées consécutives doit être de 250 mm minimum.

Les joints de lame d'une rangée ne doivent pas être alignés avec ceux de la rangée voisine, mais aussi espacés que possible, avec un minimum de 50 mm.

Couper la dernière rangée de lame pour obtenir un espace de dilatation de taille adéquate au niveau du mur.

Utiliser un maillet (C) pour emboîter la dernière lame. Retirer les espaceurs temporaires ou cales au niveau des murs avant d'installer les plinthes.

Fig. 7



7. DIVERS

Percer un trou dans la lame pour faire passer les tuyaux, canalisations et autres. L'espace autour du tuyau doit être le même que l'espace de dilatation au niveau du mur.

Découper une cale en biais puis la coller. Cet espace vide pourra être recouvert d'une rosace.

Au niveau des portes, découper la base de l'hubriserie et du chambranle pour insérer le parquet.

Au niveau du seuil, l'espace de dilatation peut être recouvert d'une barre de seuil Junckers, ou, en cas de différence de niveau, d'un seuil de liaison Junckers.

Fig. 8